

**CSAL du 01/06/2023**



## Compte-rendu

### **Mise en place d'une antenne SIE des services de la DRFIP 75.**

Au vu des documents joints et des échanges avec l'administration qui avait nommé comme des experts des directrices (pôle métier et pôle transverse) de la DRFIP 75 et le futur chef de l'antenne SIE, l'antenne sera installée le 1<sup>er</sup> septembre 2023.

L'antenne de Vierzon va effectuer une partie des missions des SIE Paris 1E -2E, SIE Paris 8E Elysées, SIE Paris 8E Madeleine et SIE Paris 17E.

Au 1<sup>er</sup> septembre 2023, il y aura 28 personnes sur le site : 1A+, 4A (3 actuellement), 14 cadres B dont 7 stagiaires et 2 C, la DDFIP 18 est également autorisée à recruter 1 contractuel B et 6 contractuels C.

L'effectif devrait être augmenté en mai 2024 avec l'arrivée de 10 B sortant de l'école et de 10 nouveaux contractuels (B et C) en recrutement complémentaire. Ce qui aboutira à un effectif de 48 personnes.

Les contractuels auront un contrat de 3 ans.

Les effectifs de l'antenne seront comptabilisés dans l'effectif de la DDFIP du Cher et les aspects RH et logistique seront traités par la DDFIP 18.

La DRFIP 75 s'occupera de tous les aspects métiers comme direction exportatrice.

### **La Formation Professionnelle au sein de l'antenne :**

La formation professionnelle du Cher organisera, dès début septembre 2023, la formation des agents nouvellement affectés dans l'antenne. La formation dépendra évidemment si les agents sont des contractuels ou des titulaires.

La formation de septembre portera pour l'ensemble des personnels sur le traitement des AVISIR (GESPRO) et les remboursements de crédit TVA pour que l'antenne soit opérationnelle rapidement.

Des formations spécifiques pourront être prises en charge par la DRFIP de Paris.

Une attention particulière sera portée sur les caractéristiques du tissu fiscal parisien différent de celui du Cher.

### **Organisation de l'antenne :**

Elle sera organisée différemment selon la mission qui sera confiée aux différents secteurs.

Il y aura 4 secteurs :

- le secteur 1 sera chargé de la gestion des AVISIR (avis de situation au répertoire SIRENE) de tous les SIE parisiens précités. Il sera composé d'un cadre A, de 6 cadres B et de 8 cadres C. Ce secteur fonctionnera dès septembre.
  - le secteur 2 aura comme secteur géographique le SIE Paris 1E et 2E et le SIE Paris 17E, il sera en charge des locaux professionnels et du contentieux de la CFE et de l'IFER. Il sera composé d'un A, de 7 B et de 3 C.
  - le secteur 3 s'occupera du SIE Paris 8E et aura les mêmes missions que le secteur 2. Il sera composé d'un A, de 7 B et de 3 C.
- le secteur 2 et 3 seront opérationnels entre mai et septembre 2024.
- le secteur 4 sera désectorisé comme le premier secteur et aura comme mission principale les remboursements de crédit TVA, ce service montera en charge progressivement d'abord les remboursements de crédit de TVA de moins de 3000 € puis jusqu'à 6000 € en 2024. Il sera composé d'un A et de 10 B. Ce secteur fonctionnera également dès septembre 2023.
- Les B des secteurs 1 et 4 seront au renfort l'un de l'autre selon les besoins.  
Les secteurs 2 et 3 pourront si nécessaire être un renfort pour l'autre.

Pour les AVISIR la charge de travail sera conséquente puisqu'en 2022, la DRFIP 75 a comptabilisé 150 000 AVISIR à traiter pour ses 4 SIE et 32000 crédits TVA mais certains sont automatisés. En 2022, 9700 crédits TVA ont dû être traités par les 4 SIE parisiens exportateurs.

### **Les relations entre les deux directions et l'antenne :**

Dans un premier temps, il y aura des réunions régulières pour suivre l'activité et le fonctionnement de l'antenne. Par la suite il y aura une réunion au moins une fois avant le dialogue de gestion.

Un référent « antennes » est nommé au sein de la DRFIP 75 et dans chaque SIE parisien, le cadre A qui s'occupe du pôle transverse sera le référent de l'antenne de Vierzon.

Avant le transfert des missions à l'antenne de Vierzon, la DRFIP 75 s'est assurée que les pratiques de travail sont homogènes entre les différents SIE.

A l'issue de la réunion les organisations syndicales présentes ( CFTC, Solidaires et FO) ont voté contre le projet de convention.

**Pour la CFTC DGFIP Locale, il reste encore beaucoup de points à soulever que ce soit sur le turn over, le rapport effectif/charge de travail, combien d'agents recrutés sous contrat contractuel et quelles catégories....Quid aussi des conditions de vie au travail des agents ?  
La direction nous a informé qu'une visite des lieux avec les organisations syndicales, devrait être organisée en juin.**

**Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas, contactez nous !**



# Syndicat national CFTC DGFIP

**Section Du CHER**

*Agir pour ne pas subir*